

» SURVEILLANCE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS L'AIR

Les résultats de la campagne nationale enfin dévoilés

Une campagne nationale de mesures des résidus de pesticides dans l'air a été réalisée en partenariat avec l'Anses, l'Ineris et Atmo France, la fédération des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air, dont Atmo Bourgogne-Franche-Comté fait partie.

Cette campagne vise à améliorer les connaissances sur les pesticides présents dans l'air ambiant et ainsi mieux connaître l'exposition de fond de la population sur le territoire national.

La mise en œuvre de cette campagne, organisée de juin 2018 à juin 2019, a porté sur 75 substances actives recherchées sur 50 sites de mesures, en France métropolitaine comme dans les départements et régions d'outre-mer.

La répartition des sites de prélèvements a été choisie afin de prendre en compte les différents types de zones d'habitation (52% de sites urbains/péri-urbains et 48% de sites ruraux) et de productions agricoles (40% de sites en grandes cultures, 22% de sites viticoles, 22% de sites arboricoles, 14% de sites en maraichage et 6% de sites d'élevage). Ainsi 1 à 6 sites par région ont été retenus afin de couvrir les différentes situations d'exposition aux pesticides dans l'air.

A terme, cette campagne permettra de définir une stratégie de surveillance pérenne des résidus de pesticides dans l'air.



La diversité des sites de Bourgogne-Franche-Comté a permis d'en retenir 3 dans le cadre de cette étude d'envergure nationale

75 substances étudiées

Les substances ciblées entrent dans la composition des produits phytopharmaceutiques ainsi que de certains biocides, médicaments vétérinaires et antiparasitaires à usage humain. Elles ont été priorisées par l'Anses sur la base de leurs caractéristiques de danger et de critères d'utilisation, d'émission et de persistance dans l'air. Parmi ces 75 substances figurent le glyphosate et son ou ses dérivés.

3 sites passés au crible en BFC

Les 3 sites retenus dans la région étaient tous en zone rurale mais d'affectations différentes : un site « Grande culture » en centre de village, un site « Viticulture », en centre de village, et un site « Elevage », au cœur de l'exploitation. Ces sites étaient volontairement éloignés des parcelles potentiellement exposées aux substances.

L'interprétation nationale des résultats dévoilée ce jeudi

Au total, ce sont près de 1 800 échantillons qui ont été analysés pour cette campagne. L'interprétation des résultats de cette campagne a été diffusée ce jeudi 2 juillet, via un rapport de l'Ineris, membre du laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) relatif aux résultats des prélèvements ([disponible ici](#)) complété par celui de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), apportant les éléments d'interprétation sanitaire ([disponible ici](#)).

Cet état des lieux était nécessaire afin d'établir des comparaisons avec les données recueillies dans le cadre d'études spécifiques, visant à évaluer l'exposition de populations vivant à proximité des sources d'émission de pesticides.

Les résultats de cette étude nationale exploratoire confortent les données produites chaque année par les AASQA. Ces dernières sont régulièrement compilées dans la base PhytAtmo accessible en opendata sur les sites Atmo France et data.gouv.fr.

Le nombre de substances actives quantifiées est resté faible. Sur les 75 substances :

- 19 n'ont jamais été quantifiées,
- 41 ont été quantifiées moins de 5%,
- 9 ont été quantifiées plus de 20 % (5 herbicides, 2 fongicides, 2 insecticides).

Les sites ruraux ont présenté plus de substances quantifiées que les sites urbains et périurbains, toutefois les substances actives ayant une fréquence de quantification supérieure à 20% ont été comparables. Les concentrations ont été cependant plus faibles en typologie urbaine qu'en typologie rurale, et les niveaux ont été comparables entre les sites urbains et périurbains.

La ville n'échappe pas aux pesticides : les résultats obtenus sur les 10 sites « sans profil agricole majoritaire » à 90% urbain ont montré des évolutions temporelles proches de celles de la grande culture (profil agricole secondaire de ces sites). Cependant, leurs niveaux étaient plus faibles qu'en zone rurale.

FOCUS sur les résultats de BFC

Les résultats de la région corroborent les résultats nationaux : les pesticides sont présents toute l'année dans l'atmosphère avec des périodes marquées par des niveaux plus élevés correspondant aux périodes de traitement.

Quelle que soit l'affectation des sites, et donc selon les types de traitements adaptés (herbicides, fongicides, insecticides...) des différences ont pu émerger :

- Grandes cultures : des niveaux plus élevés d'octobre à novembre et de mai à juin.
- Viticulture : des niveaux plus élevés de juin à août et en mars/avril.
- Élevage : des niveaux de concentrations parmi les plus faibles, en légère hausse en octobre/novembre.

Les autres secteurs d'activité, maraîchage et arboriculture, n'ont pas été étudiés dans notre région.

Les valeurs observées en BFC sont du même ordre de grandeur que celles observées sur le territoire national. Reste en suspens la question de leur toxicité, qui est en cours d'étude par l'Anses.



En Bourgogne-Franche-Comté, les premières mesures de pesticides dans l'air remontent à 2002.

CONTACTS

Anaïs DETOURNAY 07 83 85 89 53
Karine LEFEVRE 07 81 85 88 77
medias@atmo-bfc.org

Atmo Bourgogne-Franche-Comté
Tél. : 03 81 25 06 60
www.atmo-bfc.org